

Paris, le 17 avril 2020

COFACE SOUTIEN UN PROGRAMME DE PROTECTION POUR LES ENTREPRISES ALLEMANDES

En collaboration avec les assureurs-crédit, le gouvernement allemand met en place un bouclier protecteur de 30 milliards d'euros pour garantir les crédits fournisseurs des entreprises allemandes et soutenir l'économie dans cette période difficile. Coface coopère à ce vaste programme destiné aux entreprises nationales et exportatrices. La Commission Européenne a approuvé ce programme.

Le bouclier protecteur est un élément important du vaste programme d'aide du gouvernement fédéral visant à stabiliser davantage l'économie allemande. Il est particulièrement important en ce moment, car même les clients de longue date et solvables des assurés peuvent soudainement rencontrer des difficultés de paiement sans avoir commis de faute pendant cette crise du Covid-19. Grâce à cette coopération, les assureurs-crédit peuvent maintenir les engagements de couverture existants et en prendre de nouveaux, malgré le risque de défaillance considérablement accru. Pour l'année 2020, le gouvernement fédéral accordera une garantie pour les paiements d'indemnisation des OCE jusqu'à 30 milliards d'euros. Les Assureurs-crédit participent de manière substantielle et laissent au gouvernement fédéral 65 % des recettes de primes en 2020. En outre, elles supportent elles-mêmes les pertes jusqu'à un montant de 500 millions d'euros et assument les risques de défaillance dépassant le montant de la garantie du gouvernement fédéral. La procédure ne change pas pour les clients de l'assurance : Coface reste le point de contact et l'interlocuteur contractuel.

Un signal fort pour les entreprises

"Ce programme est un signal fort pour les entreprises allemandes", déclare Katarzyna Kompowska. La directrice de la région Europe du Nord de Coface voit dans ce programme une bonne solution pour maîtriser l'équilibre entre les exigences de la gestion des risques des entreprises et la gestion de crise actuellement nécessaire. "Cela nous permet de maintenir des engagements qui ne seraient plus tenables sous des aspects de risques normaux". La forte participation financière des assureurs-crédit montre qu'il ne s'agit pas d'un bouclier de protection de l'État pour les assureurs, mais d'un vaste programme de stabilisation de l'économie, déclare Katarzyna Kompowska.

"Réparer" les graves perturbations

"Grâce au bouclier protecteur, les assureurs-crédit peuvent continuer à maintenir les engagements de couverture existants et aussi en prendre de nouveaux - malgré une augmentation considérable du risque de défaillance. Nous agissons ici avec anticipation, car à l'heure actuelle, de nombreux assurés crédit peuvent encore très souvent résoudre leurs difficultés sans notre aide", a déclaré le ministre fédéral des finances Olaf Scholz à Berlin. Le ministre fédéral de l'économie Peter Altmaier a ajouté : "La crise constitue une menace pour de nombreuses entreprises car elles ne reçoivent plus de commandes. Et s'il y a encore des commandes, il n'est pas certain que le client puisse payer au final. C'est pourquoi nous mettons en place un bouclier de protection de 30 milliards d'euros pour que les assureurs crédit continuent à être responsables de tout défaut de paiement et contribuent à maintenir les chaînes d'approvisionnement en Allemagne et dans le monde entier".

C'est également l'avis de la Commission européenne. Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive de la Commission européenne chargée de la politique de la concurrence, a commenté l'autorisation en vertu des règles de l'UE sur les aides d'État : *"Le régime allemand contribue à garantir que l'assurance-crédit commercial continue d'être accessible à toutes les entreprises. La mesure facilitera la liquidité des entreprises européennes et les aidera à poursuivre leurs activités commerciales en ces temps difficiles".* Le dispositif allemand est nécessaire, approprié et proportionné pour *"remédier à une perturbation grave de l'économie d'un État membre".*

L'assurance-crédit n'est pas une couverture complète

Sans la garantie du gouvernement fédéral, les assureurs crédit auraient dû restreindre ou supprimer plus fortement les limites dans le cadre de leur politique de risque en cas de pandémie de coronavirus. Après tout, la compétence principale des assureurs-crédit est l'analyse des risques. Ils évaluent la solvabilité des entreprises et donc le risque de créances douteuses dans les transactions commerciales. Si ce risque est manifestement trop élevé ou ne peut plus être calculé, les assureurs ajustent ou lèvent les limites. *"L'assurance-crédit est une gestion active du risque, et non une couverture complète des transactions à risque. L'objectif est toujours la prévention des pertes dans l'intérêt commun de l'assuré et de l'assureur",* explique Katarzyna Kompowska.

Contacts media

ComCorp: Caroline Pierron / Ingrid Brégeon-Fall +33 1 55 01 09 88 - coface@comcorp.fr

Coface: for trade

Avec plus de 70 ans d'expérience et le plus vaste réseau international, Coface est un leader dans l'assurance-crédit et les services spécialisés adjacents : l'Affacturage, le Recouvrement, l'Assurance Single Risk, la Caution et les services d'Information. Les experts de Coface opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant ~50 000 clients à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Coface accompagne les entreprises dans leurs décisions de crédit. Les services et solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export. En 2019, Coface comptait ~4 250 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de €1,5 Mds.

www.coface.com

COFACE SA est cotée sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

